

Règlement du festival photographique «Lycée-Photo-Nature»

Le festival «Lycée-Photo-Nature» 2014 est organisé par les élèves de la classe de 2nde professionnelle MRCU2 (Métier de la relation aux clients et aux usagers) du lycée St Joseph de BOURG en BRESSE. Il se déroulera les 18 et 19 avril 2014 au sein de l'établissement scolaire.

Contact et renseignements

Festival «Lycée-Photo-Nature»

3bis rue du Lycée, 01000 Bourg en Bresse.

Courriel : lycee.photo.nature@lycee-saint-joseph.org

Objet du festival «Lycée-Photo-Nature»

Le festival «Lycée-Photo-Nature» est organisé :

- Dans le but d'exposer des photographies mettant en valeur notre patrimoine naturel afin de sensibiliser le public, par l'émerveillement, à une meilleure protection de notre environnement et de notre biodiversité.
- Dans le but de mettre les élèves de la classe de 2MRCU2 du lycée St JOSEPH de BOURG en BRESSE en situation réelle et de les faire travailler sur l'organisation d'une manifestation événementielle.

Participants au festival «Lycée-Photo-Nature»

La participation au festival est libre, gratuite et ouverte à tous, photographes amateurs ou professionnels, de tous âges. Les participants mineurs s'engagent à fournir une autorisation parentale en cas de sélection.

Photographies présentées à la sélection

2 catégories sont proposées aux photographes :

- Images de pleine nature (animalier, paysages, macro).
- Images à environnement naturel (jardins, parcs, animaux domestiques).

L'envoi des images pour **la sélection au festival se fait par courriel** (lycee.photo.nature@lycee-saint-joseph.org) **dans les conditions suivantes :**

- **10 images** par photographe.
- **1000 pixels** pour le côté le plus grand au format JPEG.
- Aucune identification sur la photo.
- Nommer les images de la manière suivante : NOM.Prénom.01.jpg ; NOM.Prénom.02.jpg ; etc.
- Envoi des photographies avant le 1er février 2014 minuit.
- Les images peuvent être modifiée en restant toutefois fidèles aux conditions de prises de vue.

En participant au festival «Lycée-Photo-Nature», le photographe assure être l'auteur des photographies présentées.

Les images présentées à la sélection devront correspondre aux images présentées lors du festival.

Sélection des photos

Le comité de sélection est composé des élèves de la classe 2nde MRCU2 du lycée St Joseph de BOURG en BRESSE et des membres de l'équipe pédagogique de la classe. La sélection des photographes se fera en respectant les règles de l'anonymat des auteurs. Le comité de sélection étant souverain dans ses décisions, aucun appel ne sera accepté. La liste des photographes sélectionnés sera diffusée sur le site du festival à partir du 15 février 2014.

Présentation des photographies pour le festival

Le festival Lycée-Photo-Nature se déroulera les 18 et 19 avril 2014 au sein de l'établissement scolaire qui sera pour l'occasion ouvert au public.

Caution : afin de garantir la participation de tous les photographes retenus, un chèque de caution de 50 euros, non encaissé, libellé au nom de l'association des élèves sera demandé à chaque participant. Le chèque sera restitué à l'issue du festival. En cas d'annulation du photographe, la caution restera acquise à l'organisateur.

Le photographe est responsable du tirage de ses propres images.

Les 10 photographies retenues lors de la sélection devront être présentées lors du festival.

Le photographe est responsable de l'accrochage de ses photographies.

La vente des tirages est libre. Aucune commission n'est retenue par les organisateurs. La commercialisation d'autres objets ou supports (cartes, marques-pages, livres...) est autorisée et assurée par leur propriétaire.

Une assurance spécifique «Exposition» est souscrite par l'établissement. Nous demandons cependant aux exposants de fournir une attestation d'assurance «Responsabilité civile».

Les photographes s'engagent à être présents physiquement sur le festival le samedi 19 avril 2014 aux heures d'ouverture au public.

Ethique et copyright

Conformément à l'article 34 de la loi "informatique et liberté" les photographes disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant. Chacun peut donc à tout moment demander la modification, rectification, ou suppression de ses données.

Les photographes sélectionnés autorisent les organisateurs du festival à utiliser leur nom et leurs photographies sans but lucratif dans le cadre de la promotion, publicité et communication liées à l'exposition sans recevoir d'indemnité supplémentaire. Cette autorisation est accordée pour la durée du festival.

Tout participant garantit que les images qu'il soumet ont été réalisées dans le respect des lois concernant la protection de la nature.

Les images présentées seront des oeuvres originales créées par les participants et elles ne devront pas enfreindre les droits d'une quelconque autre partie.

Chaque participant devra être propriétaire du droit d'auteur pour pouvoir présenter l'image au festival.

Contact et renseignements

Festival «Lycée-Photo-Nature»

3bis rue du Lycée, 01000 Bourg en Bresse.

Courriel : lycee.photo.nature@lycee-saint-joseph.org

